

L'AMNIOCENTÈSE / CHORIOCENTÈSE



Chère patiente,

Bienvenue au Service d'obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Vous allez bientôt bénéficier d'une amniocentèse / choriocentèse.

Cette brochure vous donne de plus amples informations sur cette intervention et sur votre préparation à cet examen.

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser au médecin ou à la sage-femme.

Votre rendez-vous (à compléter par vos soins)

Date:

Heure:

Lieu:

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE
ET SERVICES ASSOCIÉS
SERVICE D'OBSTÉTRIQUE
UNITÉ BLOC D'ACCOUCHEMENT

CONTACT: +32 2 764 10 13



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR
f t in v

COMMU-DSO-061
octobre 2018

Éditeur responsable: Thomas De Nayer / Service de communication
Photos: Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles
www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc
Aucun élément de cette brochure ne peut être repris sans accord préalable



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

Qu'est-ce que l'amniocentèse ?

Il s'agit d'un acte médical qui consiste à prélever, dans l'utérus, du liquide amniotique dans lequel baigne le fœtus.

Cet examen permet l'obtention d'informations sur le fœtus par l'analyse du liquide amniotique :

- étude des chromosomes (caryotype fœtal) ;
- bilan infectieux fœtal (toxoplasmose, cytomégalovirus...);
- recherche d'autres pathologies génétiques ;
- bilan dans un contexte malformatif.

Cet examen ne dépiste pas globalement toutes les anomalies ou malformations possibles. L'ensemble de ces analyses ne sera donc pas pratiqué automatiquement. Le choix des examens sera discuté avec votre médecin.

L'examen est habituellement effectué à partir de 15 semaines de grossesse et reste possible jusqu'à terme. En cas de nécessité de diagnostic plus précoce, une **choriocentèse** peut être pratiquée. Elle consiste à prélever des micro-fragments du placenta (villosités choriales). Elle peut être réalisée entre 11 et 14 semaines de grossesse.

Ces deux examens sont réalisés sous contrôle échographique.

Le délai pour l'obtention des résultats est variable selon l'indication. Ils vous seront transmis par votre médecin.

Comment vous y préparer ?

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour le prélèvement.

L'examen

L'acte est réalisé stérilement par un médecin, sous échographie, après désinfection du ventre et ne dure que quelques minutes.

Le prélèvement est effectué à l'aide d'une aiguille très fine, reliée à une seringue, à travers la paroi abdominale de la mère, sans toucher le fœtus.

La ponction n'est pas plus douloureuse qu'une prise de sang ; une anesthésie locale n'est donc pas nécessaire.

L'amniocentèse, même réalisée dans des conditions de sécurité maximales, comporte un risque de fausse couche inférieur à 0.5%. La choriocentèse est, quant à elle, associée à un risque un peu plus important, de l'ordre de 1%.

Dans de rares cas, une fissuration, une rupture des membranes ou des pertes de sang peuvent survenir, sans pour autant provoquer une fausse-couche ou un accouchement prématuré.

Que se passe-t-il après l'examen ?

Après l'examen, vous resterez une heure sous surveillance médicale, puis vous pourrez rentrer chez vous. Il est normal de ressentir un léger tiraillement ou une sensation douloureuse au point de ponction. Ces phénomènes sont passagers et sans gravité.

Le retour à la maison ?

Un repos à la maison le jour même du prélèvement est conseillé.

En fonction de votre activité, un jour de repos supplémentaire vous sera conseillé. Vous recevrez, à votre demande, un certificat d'incapacité temporaire de travail.

L'apparition de fièvre, d'écoulements vaginaux inhabituels ou de contractions utérines dans les heures ou les jours qui suivent, doivent vous amener à consulter rapidement votre médecin ou les urgences obstétricales des Cliniques universitaires Saint-Luc (10^e étage, route 10).

Si vous êtes de groupe sanguin négatif

Une injection de sérum anti-rhésus + (Rhogam) vous sera proposée après l'examen. Elle sert à éliminer les globules rouges du fœtus qui circuleraient dans votre sang afin d'empêcher la fabrication d'anticorps par votre organisme.